



Action sociale : les personnels les plus fragiles sacrifiés par le rectorat de Versailles !

L'action sociale est présentée par l'administration rectorale et ministérielle comme un élément incontournable de sa politique de ressources humaines et un marqueur du caractère humain dans sa gestion des personnels. Mais c'est un tout autre discours qui a été tenu lors de la CAAS (commission académique d'action sociale) de l'académie de Versailles ce lundi 3 juin 2019 : l'administration rectorale a en effet proposé de dégrader le dispositif académique d'action sociale, en baissant le montant de certaines aides et en redéfinissant les barèmes, excluant ainsi de fait un certain nombre de personnels du dispositif !

Notre académie connaît pourtant depuis plusieurs années une augmentation continue des dépenses d'action sociale. En effet, un nombre croissant de nos collègues se retrouvent dans des situations financières compliquées, du fait d'accidents de la vie ou parce qu'ils sont rattrapés par un indéniable mouvement de paupérisation des agents de la Fonction publique, preuve s'il en était besoin de la nécessité de revaloriser nos traitements et nos conditions de travail. Cette paupérisation est d'autant plus prégnante dans notre académie qui accueille énormément de personnels en début de carrière - donc faiblement rémunérés, qui emploie un nombre toujours plus important de personnels encore plus faiblement rémunérés (AESH, contractuels à temps partiel ...) et où le coût de la vie, en particulier en ce qui concerne le logement, est exorbitant.

L'action sociale doit permettre d'amortir les effets de ces situations : depuis plusieurs années, le travail incessant des représentants des personnels en CDAS (commission départementale d'action sociale) et en CAAS avait permis d'améliorer le dispositif d'action sociale (réévaluation des barèmes, augmentation des montants d'aide, amélioration très importante du dispositif d'information ...). À force d'interventions pugnaces, des rallonges budgétaires avaient été obtenues chaque fois que nécessaire !

Mais aujourd'hui, tout cela est apparemment terminé ! « Le contexte n'est plus le même », « l'État est pauvre », « notre académie dépense trop », ... nous a-t-on ainsi précisé. Autant de déclarations révélatrices de ce qui guide l'action du Rectorat qui a visiblement les yeux davantage rivés sur la calculatrice plutôt que sur la situation de ses agents. Tant pis pour les agents qui se retrouvent dans des situations financières intenable !

Pour nous, représentants des personnels en CAAS, ces réponses sont inacceptables. C'est pour cela que nous avons voté contre le projet présenté par l'Administration et que nous avons interpellé solennellement Mme la Rectrice en instance, l'exhortant à tout mettre en œuvre pour obtenir les crédits nécessaires à un accompagnement de nos collègues les plus fragiles à la hauteur de leurs difficultés.

Nous rappelons par ailleurs que, rapportée au nombre d'agents, la dotation de notre académie est l'une des plus faibles de notre ministère, lui-même déjà largement sous-doté par rapport au reste de la Fonction publique. Ce n'est pas la dépense académique qui est forte, ce sont les besoins de nos collègues qui le sont !

Nous continuerons à porter les revendications de nos collègues et à exiger une augmentation des budgets à la hauteur des besoins pour que l'action sociale ne soit pas sacrifiée sur l'autel des restrictions budgétaires !